

Les Etoiles Charliendines – 24^{ème} édition des 5 & 10 Km de Charlieu

ORGANISATION

Les **5 et 10km de CHARLIEU** sont organisés par la Section course à pied de l'Amicale Laïque de CHARLIEU,

Ils auront lieu le **vendredi 10 septembre 2021**. Le départ du **5km** aura lieu à **19h30** et celui du **10km** à **20h30**.

Retrait dossards et arrivée seront situés place de l'Abbaye et les départs boulevard Général Leclerc.

Aucun ravitaillement ne sera distribué sur le circuit en application des mesures sanitaires en vigueur.

Toute participation à cette compétition sera soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

· d'une **licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA,**

ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées);

· ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes : o Fédération des clubs de la défense (FCD), o Fédération française du sport adapté (FFSA), o Fédération française handisport (FFH), o Fédération sportive de la police nationale (FSPN), o Fédération sportive des ASPTT, o Fédération sportive et culturelle de France (FSCF), o Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT), o Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP);

· ou d'un **certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition**, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie.

Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical. L'organisateur conservera, selon le cas, la trace de la licence présentée (numéro et fédération de délivrance), l'original ou la copie du certificat, pour la durée du délai de prescription (10 ans). Les participants étrangers sont tenus de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, même s'ils sont détenteurs d'une licence compétition émise par une fédération affiliée à World Athletics. Ce certificat doit être rédigé en langue française, daté, signé et permettre l'authentification du médecin, que ce dernier soit ou non établi sur le territoire national. S'il n'est pas rédigé en langue française, une traduction en français doit être fournie.

Les participants à la course de 5km devront être nés en 2007 ou avant,

Les participants à la course de 10km devront être nés en 2005 ou avant.

Chronométrage assuré par Chronopuces. Attention: toute puce non restituée sera facturée 15€ au participant.

CLASSEMENTS ET RECOMPENSES :

Chacune des deux courses donnera lieu à un classement séparé: Les trois premiers hommes et trois premières femmes des deux courses seront récompensés ainsi que les premiers de chaque catégorie.

PARCOURS :

Les participants du 5km devront effectuer 2 fois une boucle de 2,5 km, sur route et en ville.

Les participants du 10km devront effectuer 3 fois une boucle de 3,3 km, sur route et en ville.

ENGAGEMENTS :

Aucune inscription sur place le jour de la course

Les droits d'inscription sont fixés à 8€ pour le 5km et 11€ pour le 10km.

- Possibilité de s'inscrire par internet sur « www.chronopuces.fr » (frais d'inscription en ligne offerts).
 - Possibilité de déposer avant le 09/09 (ou d'envoyer avant le 07/09) les bulletins d'inscription remplis avec chèques et certificats à: AMICALE LAÏQUE, 42 route de Fleury, 42190 CHARLIEU
- ou - BEN Run BEN Rando, 8, rue Saint Marc, 42120 LE COTEAU
- ou - PETIT CASINO, 2 place Saint Philibert, 42190 CHARLIEU

Les droits d'inscription sont fixés à 8€ pour le 5km et 11€ pour le 10km.

COURSES ENFANTS :

Organisées à partir de 18h 15, pour les enfants nés en 2015 ou avant.

Inscription gratuite avant 18h.

Il ne sera pas établi de classement.

DOSSARDS :

Ils seront à retirer sur place avant la course de 17h à 19h sur fourniture de la photocopie de licence ou du certificat médical.

ASSURANCE :

Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts par une police.

Individuelle accidents : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

RENSEIGNEMENTS:

<http://alcharlieucourseshorsstade.e-monsite.com>

P. BOUILLON, 06 48 06 83 34, G. LAVAL 06 22 36 35 41 ou F. THIMONIER, 06 72 42 91 01